Travailler l'oral – Préparation au grand oral

Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?	- Comprendre que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale (fiscalité, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations) s'exerce sous contrainte de financement et fait l'objet de débats en termes d'efficacité (réduction des inégalités)

Proposition d'activité : Réalisation d'un débat : L'action des pouvoirs publics est-elle efficace dans la lutte contre les inégalités économiques et sociales ?

Objectifs :

- ***S'entrainer à sélectionner des informations dans un dossier documentaire***
- ***Améliorer sa capacité à argumenter à l'oral mais aussi à l'écrit en formulant des arguments sur un sujet donné***
- ***Donner du sens au cours en le reliant à des questions de société ou d'actualité et en mobilisant des exemples***
- ***Améliorer ses compétences à l'oral : qualité de l'expression, niveau de langage, aisance***
- ***S'entrainer à la dissertation***

Préparation du débat :

L'enseignant fournit aux élèves un dossier documentaire.
Par groupe, les élèves doivent repérer dans un premier temps les informations et arguments utiles pour le débat et les classer par ordre d'importance.

La classe est divisée en quatre parties (le nombre d'élèves dans chaque catégorie dépend de l'effectif de la classe)

- Des équipes d'élèves défendant l'idée selon laquelle l'intervention des pouvoirs publics dans la lutte contre les inégalités est efficace
- Des équipes défendant l'idée selon laquelle l'intervention des pouvoirs publics dans la lutte contre les inégalités présente des limites en matière d'efficacité.
- Un jury qui se prépare au débat tout comme les autres afin de pouvoir intervenir pour relancer, et pour poser des questions aux orateurs. Il se prépare aux deux points de vue afin d'être en capacité d'évaluer la pertinence des arguments de chaque orateur.
- Un public qui assistera au débat, mais qui, pour être parfaitement informé sur le sujet, aura également réfléchi à la question et étudié le dossier documentaire.

La composition des équipes et le rôle de chacun des élèves se fait par tirage au sort.
Les élèves doivent également anticiper les contre-arguments et préparer d'éventuelles réponses face à ces derniers. Ils doivent donc préparer la défense du point de vue qui leur a été attribué mais en essayant de réfléchir à l'autre analyse.

Déroulement du débat :

Le débat se compose de trois rounds de 10 minutes chacun avec un arrêt de 5 minutes entre chaque round.

Chaque équipe peut demander un temps mort par round qui peut durer deux minutes maximum.

Les équipiers scrutent le débat afin de conseiller l'orateur lors des coupures entre chaque round ou lors des temps morts.
Au début de chaque round, l'un ou les deux orateurs peuvent être remplacés par les membres de leur équipe.
Pendant les rounds, l'équipe doit être silencieuse et ne doit en aucun cas intervenir ni communiquer avec l'orateur.

Le public a un rôle de transcripteur. Il doit réaliser un compte rendu du débat afin que chaque élève puisse avoir une trace écrite du débat.

Rôle du Jury :
Le jury est composé d'élèves et chacun a un rôle précis :

- Le président du jury lance le débat et intervient uniquement dans les cas extrêmes afin de remettre de l'ordre ou pour relancer le débat en posant des questions s'il sent que les orateurs connaissent des difficultés. Il est le maitre du temps et il sonne les débuts, fins et temps de pause entre chaque round.
- Les autres membres du jury évaluent les orateurs à l'aide d'une grille d'évaluation.

A la fin du débat, le président du jury s'entretient avec ses collègues afin de comptabiliser les points et pénalités de chaque équipe. Le jury dresse un bilan des prestations en énonçant les points forts et les points faibles de chaque équipe. Il déclare ensuite l'équipe gagnante.

Grille d'évaluation du jury

	Forme	Fond
+	Clarté des propos Capacité à écouter Capacité à convaincre (posture, ton, regard, gestes…) Capacité à prendre la parole Capacité à écouter	Nombre d'arguments Qualité des arguments (maitrise, pertinence, précision, vocabulaire économique, sociologique ou issus des sciences politiques) Capacité à réorienter le débat Capacité à choisir le bon argument pour contre-argumenter
-	Agressivité Couper la parole Rester silencieux/être en retrait Monopoliser la parole Les coéquipiers parlent pendant les rounds	Affirmations gratuites (sans preuves) Répétitions (enferme le débat) Contradictions, erreurs Propos hors sujet

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Document 1 :

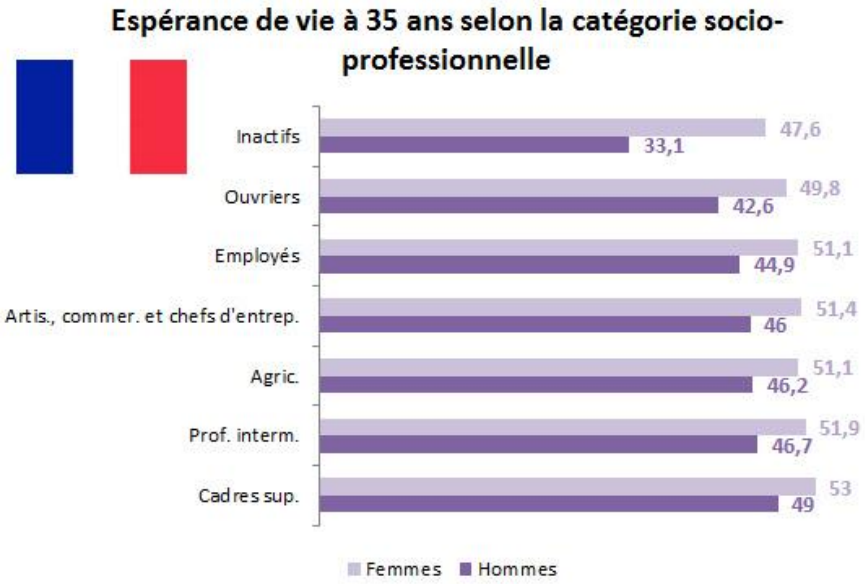

Source : Observatoire des inégalités, 2017.

Document 2 :

Dépense publique moyenne par étudiant en 2017 (en euros) et part des étudiants à l'université et dans les grandes classes préparatoires aux grandes écoles selon le milieu social d'origine (en %) pour l'année scolaire 2018-2019.

	Université	Classes préparatoires aux grandes écoles
Dépenses publiques moyennes par étudiant par an (en euros)	10 330	15 760
Par des étudiants selon le milieu social d'origine (en %)		
Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	9,4	11,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	33,3	51,6
Professions intermédiaires	14,8	12,7
Employés	16,7	11,1
Ouvriers	11,3	7
Retraités et inactifs	14,5	6,6
Total	100	100

Source : Ministère de l'Éducation nationale, « Repères et références statistiques », 2019

Document 3 :

« En prélevant une part des richesses à l'aide des taxes, des impôts et des droits de succession, les politiques de redistribution ont fini par rééquilibrer la répartition des fortunes. […] On constate que plus la part des prélèvements sociaux est élevée, moins les inégalités sociales sont fortes. La corrélation entre l'emprise de l'État Providence et l'égalité sociale est très forte. Dans les pays plus libéraux comme la Grande Bretagne et surtout les États-Unis, […] les politiques de réduction des dépenses sociales, notamment de la sécurité sociale et de la protection des chômeurs, ont considérablement accentué les inégalités, qui sont près de deux fois plus élevées qu'en France.

Les revenus des 10% les plus riches y sont six fois supérieurs à ceux des 10% les plus pauvres. En France, cet écart est de l'ordre de 6 avant les prélèvements fiscaux et tombe à 3,5 après le jeu des transferts sociaux.

Au XXe siècle, les inégalités sociales ont été régulièrement réduites avec l'apparition de l'impôt sur le revenu, l'augmentation des droits de succession et les diverses charges prélevées sur les entreprises, bien que la tendance soit aujourd'hui considérablement ralentie, voire inversée. […] A l'heure où certains se demandent si le capitalisme est réformable, le long travail des États Providence qui ont réussi à réduire les inégalités sociales et à garantir les positions sociales occupées par les plus fragiles, permet de répondre par l'affirmative. En effet, alors que le fonctionnement normal du marché peut creuser les inégalités jusqu'à des degrés extrêmes, les sociétés industrielles ont eu la capacité de l'encadrer, de lui imposer des règles et, en fin de compte, de le mettre à leur service en l' « enchâssant » dans la société. »

François Dubet, *Les places et les chances. Repenser la justice sociale.* Seuil- La République des idées, 2010.

Document 4 : Montant moyens des prélèvements et prestations en 2018 (en euros par unité de consommation[1])

	D1	D9	Ensemble
Niveau de vie avant distribution (A)	**3 290**	**73 130**	**26 204**
Prélèvements dont :	**-130**	**-16 810**	**- 3 420**
Financement de la protection sociale	-120	-5 440	- 1520
Impôts directs	-10	-11 370	- 1 900
Prestations dont :	**6 960**	**170**	**1 560**
Prestations familiales	1 830	100	670
Aides au logement	1 950	10	320
Prime d'activité et minima sociaux[2]	3 180	60	570
Niveau de vie après redistribution (B)	**10 110**	**56 490**	**24 390**
Taux de redistribution (B-A)/A	**207,3%**	**-22,8%**	**-7,1%**

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu es positif ou non nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : INSEE, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2016 (actualisée 2018), INSEE- DREES-CNAF, 2018.

[1] : mode de calcul permettant de tenir compte de la composition des ménages.

[2] : les minimas sociaux consistent à assurer un revenu minimal aux personnes en situation de précarité